



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 2^{re} réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 9 novembre 2021 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames : Mme Christelle Proulx Cormier, Mme Linda Cloutier, Mme Josée Lépine, Mme Josianne Neault, Marie-Hélène Maheu, Mme Geneviève Legault et Mme Karine Martin

Monsieur : Sébastien Bérard

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

M. Pier-Samuel Poulin Directeur

ÉTAIENT ABSENTES

Mme Valérie Nantais-Martin Béatrice Vandavelde



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Sébastien Bérard

QUE : l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

1) Soumis par M. Stéphane Proulx, enseignant de musique

- Présentation du document : *Les bienfaits de l'enseignement et de la pratique de la musique*, ajouté en point 2 en participation du public et déplacement de ce point à ce moment-là.

2) Soumis par M. Pier-Samuel Poulin

- Proposition d'une campagne de financement Kruger

CÉ #2021-11-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Présentation du document : *Les bienfaits de l'enseignement et de la pratique de la musique* (Présenté par M. Stéphane Proulx, enseignant de musique).

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU
28 SEPTEMBRE 2021.**

Il est proposé par Karine Martin appuyée par Linda Cloutier que l'ordre du jour soit adopté avec corrections mineures (correction de la deuxième phrase au point 13.3).

QUE : le procès-verbal du 28 septembre 2021 soit adopté tel que modifié séance tenante.

CÉ #2021-11-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Mme Valérie Nantais-Martin étant absente, on a fait appel aux membres suppléants, Mme Julie Marchessault, Mme Julie Milliard et Mme Valérie Rivard, mais il est à noter que la 3^e personne est maintenant un membre du personnel de l'école et de ce fait, ne pourra plus être membre suppléante comme représentante des parents. Il n'a pas été possible de la remplacer.

Secrétariat des rencontres : Le conseil a discuté que l'école fournisse un secrétaire pour les rencontres du conseil d'établissement, mais vu les ressources limitées et la pénurie de main d'œuvre, cette idée n'est pas mise de l'avant. Le secrétariat des CÉ sera fait par les membres parents, comme décidés au conseil d'établissement du mois de juin.

Mise en place d'un cadre de réflexion quant à une politique concernant les campagnes de financement. L'équipe de direction sera en charge de l'échéancier et présentera au CÉ une ébauche de cette planification. Le conseil est d'accord que l'idéal serait d'avoir un cadre structurant (politique de campagne de financement) en place pour l'année 2022-2023.

Un membre du conseil souhaite revenir sur le procès-verbal de la 7^e rencontre du mois de juin 2021, une proposition de changement sera soumise par ce membre à la prochaine rencontre du CÉ.

5. NOMINATION AU POSTE DE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Marie-Ève Maheu se propose comme membre de la communauté. Elle est parent de deux enfants de l'école Brassard/Saint-Patrice (2^e année et 3^e année). Le conseil accepte sa candidature, ce poste non-votant a une durée d'un an.

Sébastien Bérard propose sa nomination.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Un poste de membre de la communauté demeure toujours vacant, un affichage de ce poste à combler sera divulgué dans le prochain Farfadet.

CÉ #2021-11-003



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**6. VACANCE AU POSTE DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
DU SERVICE DE GARDE**

Suite au départ de Mme Patsy Moore de son poste de technicienne au service de garde, elle quitte donc aussi son poste comme membre du conseil d'établissement. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre pour confirmer si ce poste reste vacant ou s'il est comblé.

7. REPRÉSENTANT(E) AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSS

M. Sébastien Bérard ne souhaite pas poursuivre son mandat de représentant au comité de parent du conseil scolaire. Personne ne se porte volontaire pour remplir ce rôle. Il fait un survol des dossiers présentés.

Le conseil mandate Mme Christelle Proulx-Cormier, présidente du CÉ, de vérifier s'il serait possible de recevoir les procès-verbaux des rencontres du comité de parents pour suivre les dossiers présentés.

8. FORMATION OBLIGATOIRE EN LIEN AVEC LA LOI #40

M. Pier-Samuel Poulin présente sommairement le document de formation *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement*. Les membres s'engagent à finaliser sa lecture pour la prochaine séance.

Un membre parent soulève le point qu'il est clairement indiqué que les parents doivent représenter adéquatement les parents, en les consultants sur les sujets traités; mais qu'il est plutôt difficile de rester connecté sur les parents. Cela pourrait être fait avec des sondages, questionnaires (style « *Google Forms* ») bâtis par le CÉ et partagés par le secrétariat aux parents de l'école.

9. APPROBATION D'UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT

9.1 Modification à la résolution #2021-09-010 (Fromages de l'Abbaye St-Benoit.)



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Il est présenté au conseil une campagne de financement pour les élèves souhaitant participer au voyage de fin d'année à Toronto, pour les 50 élèves du groupe anglais, les frais du voyage montant à 425\$ (*fundscript* étant la première et ayant été approuvée à la dernière séance du conseil).

Proposé par Isabelle Gérin, appuyée par Christelle Proulx-Cormier

QUE : la modification soit approuvée telle que présentée.

- APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ #2021-11-004

9.2 Approbation de la campagne de financement concernant les produits Kruger

Une troisième formule de campagne de financement pour le même voyage à Toronto est présentée au conseil. C'est encore une campagne dirigée pour l'élève (l'argent lui revient et fera baisser sa facture).

Proposé par Josée Lépine, appuyée par Geneviève Legault

QUE : la campagne de financement des produits Kruger soit approuvée telle que présentée.

- APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ #2021-11-005

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

10.1 Cadre financier 2021-2022 et budget du conseil d'établissement



**Procès-verbal
de la 2^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

M. Pier-Samuel Poulin nous présente le cadre financier et ses grandes orientations, suivant les allocations qui ont été présentées à la dernière séance du conseil.

Les enseignants présents expliquent comment les sommes sont utilisées en classe.

Le conseil recommande de prévoir suffisamment de temps pour bien revoir le budget détaillé et les allocations prévues, qui seront présentés au prochain CÉ. Le point concernant le budget du conseil d'établissement sera reporté au mois de décembre.

10.2 Démarche menant à l'approbation de la grille-matières 22-23

M. Pier-Samuel Poulin nous présente les démarches entreprises par l'équipe-école menant à l'approbation de la grille-matière 22-23 à la séance du conseil d'établissement du mois de décembre.

10.3 Choix d'un concessionnaire

M. Pier-Samuel Poulin fait une mise à jour de la situation, soit qu'aucun bon candidat n'est retenu pour l'instant.

Mme Brigitte Didier est toujours responsable du dossier. Certaines compagnies ou organismes ont été relancés (Compagnie Aramark, CÉPOP, P'tite boîte à lunch).

Un membre du conseil demande qu'une liste des compagnies ou organismes qui ont été approchés soit partagée, afin d'éviter de cibler les mêmes organismes en doublon.

Un membre partage qu'il contactera d'autres pistes : Café CAUS et Sodexo. Si des démarches de premier contact s'avèrent concluantes, les transférer à Mme Brigitte Didier qui continuera les discussions.

Le conseil reconnaît que la pandémie et l'enjeu de pénurie de personnel rendent la situation d'autant plus complexe, des solutions sont discutées



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

(scinder les deux pavillons pour deux concessionnaires, utiliser un traiteur de repas froid, etc). L'assemblée encourage l'équipe de direction à continuer les démarches, et les membres du conseil d'établissement relaieront des contacts, si pertinents.

M. Pier-Samuel Poulin présente le plan de dépannage pour les élèves identifiés par l'école (fondation Christian Vachon).

**10.4 Présentation des sorties et/ou activités éducatives
2021-2022**

M. Pier-Samuel Poulin présente les documents qui sont déposés dans les fichiers, l'assemblée s'engage à en prendre connaissance pour le prochain CÉ.

**10.5 Travaux quant au plan de lutte contre la violence et
l'intimidation**

M. Pier-Samuel Poulin présente le plan de lutte et la démarche entreprise par l'équipe-école. Le canevas de base est un document de référence provenant du centre de services scolaire.

M. Pier-Samuel Poulin présente l'évolution des travaux du comité PACVI.

Un membre du conseil souhaite savoir si l'un des membres parents pourrait siéger sur ce comité considérant que le plan de lutte doit ultimement être adopté par le CÉ. Ce dernier souhaite avoir du temps pour échanger sur le contenu du plan et avoir un dialogue avec le comité PACVI.

Il est convenu que l'échéancier de la démarche et des jalons sera partagé par la direction à la prochaine séance et que les rencontres seront partagées pour favoriser la participation d'un membre du CÉ.

11. INFORMATION DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)

Pas de sujet.



**Procès-verbal
de la 2^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

12. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)

Pas de sujet.

13. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)

Des parents se sont manifestés pour faire partie de l'O.P.P., une première rencontre sera planifiée. Une mention sera mise dans le Farfadet avec invitation à participer à l'O.P.P.

Il est rapporté qu'un nouveau groupe Facebook (Parents de l'école Brassard/Saint-Patrice) a vu le jour. M. Pier-Samuel Poulin mentionne qu'il validera les types de pratiques et qu'il évaluera si des particularités sont à respecter pour ce type de regroupement, principalement pour préserver l'institution de l'école.

14. CORRESPONDANCE

15. QUESTIONS DU PUBLIC

16. VARIA

Il est souhaité de discuter des prochains points lors d'une prochaine séance :

- Cours d'école (conditions printanières);
- Point de contact pour SDG et parent.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 40.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur